



TAP : retour d'expérience p14

www.pignan.fr



P 6

L'élaboration du débat
d'orientation budgétaire

P 12

Accompagnement
vers l'emploi





Directrice de publication :
Michelle Cassar, Maire de Pignan

Rédaction, mise en page :
Marie Tobal
communication@pignan.fr

Conception / réalisation :
Marie Tobal, Isabelle Bardin,
Sylvie Cinçon, Danièle Duboucher,
Denis Galinier, Véronique Gimenez,
Monique Marcillac, Patrick Mattera,
Karine Quevedo, Thierry Quilès,
Fabienne Thalamas

Impression : AVL Diffusion
Crédits photos : Mairie de Pignan
Tirage : 2 900 exemplaires

www.pignan.fr



SOMMAIRE

- 04** Actus Mairie
- 06** Débat d'Orientation Budgétaire
- 08** Travaux et urbanisme
- 12** Solidarité
- 14** Jeunesse et éducation
- 16** Vivre ensemble
- Lettre de la ZAC St-Estève**
- 22** Sécurité et environnement
- 24** Culture et patrimoine
- 26** Vie des associations
- 30** Démocratie municipale
- 32** Agenda

Actus Mairie

Le changement de l'environnement territorial en fil conducteur de l'échange de vœux entre le personnel et la municipalité



Antonino Cicero



William Pinault



Gérard Sablos



Le Directeur Général des Services, Mme le Maire et les élus ont présenté leurs vœux au personnel communal en félicitant les agents d'avoir contribué à quelque niveau que ce soit à la pleine réussite de cette année écoulée.

L'année 2015 est une année charnière, de changement pour l'environnement territorial avec la création de la Métropole. Ainsi, Frédéric Gerbier a présenté aux agents les futurs changements qui vont être opérés dans le cadre du transfert des compétences et notamment le passage des agents d'une collectivité à l'autre. « Certains agents dont 100 % de leur temps de travail est consacré à une compétence transférée, deviendront agents de la Métropole. Les agents concernés par un transfert partiel de leurs missions

restent agents municipaux. Quant aux agents transférés à la Métropole et mis à disposition de la commune pour la part du travail exercé sur une compétence non transférée, ils seront sous l'autorité hiérarchique de la Métropole. »

Ce n'est qu'en 2016 que ces dispositions prendront pleinement effet. En attendant, pour clôturer cette cérémonie, Mme le Maire a remercié les employés municipaux pour le travail qu'ils fournissent chaque jour afin d'assurer et d'améliorer le bien-être des Pignanaïses et a remis les médailles d'honneur à quatre agents : la médaille d'argent à Antonino Cicero, William Pinault et Corinne Sarrut et la médaille vermeil à Gérard Sablos (photos ci-contre), avant d'inviter l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Des recrutements et des départs à la retraite

En 2014, deux services ont connu des mouvements de personnel : l'Urbanisme et les Ressources Humaines.

Deux recrutements réalisés

Bertrand Lelièvre a rejoint depuis août 2014 le service Urbanisme pour faire équipe avec Alice Baffert recrutée en 2013. Ils accueillent le public tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.



Marie-Paule Bichet, quant à elle, prend la responsabilité du service des Ressources Humaines. Recrutée en octobre 2014, elle exerçait auparavant dans la commune de Murviel-Lès-Montpellier la fonction de secrétaire de Mairie.



Une fin d'année marquée également par le départ à la retraite de trois agents.

Gilbert Galabert et Bernard Chastelière ont tout deux travaillé de longues années au sein des services techniques de la mairie.

Gilbert a été recruté en 1976 comme ouvrier d'entretien. Il termine sa carrière en tant qu'agent de maîtrise principal aux services techniques de la commune et responsable de la serrurerie.

Bernard a intégré la fonction publique en 1992 et termine sa carrière comme agent de maîtrise principal, responsable des ateliers municipaux, adjoint au directeur des services techniques.

Jacqueline Morton, quant à elle, a été nommée par voie de transfert du SIVOM Vène et Mosson à la commune de Pignan en janvier 2013. Elle a travaillé au service des ressources humaines pendant deux années.



Débat d'Orientation Budgétaire

L'élaboration du budget



La loi du 6 février 1992 a rendu obligatoire pour les communes de 3.500 habitants et plus, l'organisation préalable d'un débat d'orientation budgétaire.

Ce dernier doit être débattu dans un intervalle de deux mois avant le vote du budget primitif. Il n'a aucun caractère décisionnel.

Les lois de finances 2014 et 2015 mettent en œuvre l'objectif de réduction de 50 milliards d'euros des dépenses publiques d'ici à fin 2017. Ce dernier devant se traduire par un coup de **rabot de 11 milliards d'euros sur les dotations des collectivités.**

C'est la mesure qui fait grincer des dents dans les collectivités.

La loi de finances pour 2015 baisse les dotations aux collectivités d'un montant inédit de 3,67 milliards d'euros (contre moins 1,5 milliard en 2014).

La commune de Pignan poursuivra en 2015, malgré les contraintes fortes qui pèsent sur l'élaboration de son budget, une **politique d'investissement volontariste** qui mobilisera d'importants moyens et assurera un engagement total permettant de concrétiser ses projets et de donner à **tous les Pignonais une place et une qualité de vie au sein de notre territoire.**

En section de fonctionnement, au même titre que les ménages, les collectivités voient leur **pouvoir d'achat se rétrécir**.

L'augmentation incessante des fluides (électricité, carburants, etc.), l'augmentation des prix des services, de l'alimentation et de certains produits manufacturés, pèsent de façon importante sur les finances de la commune.

Ainsi, la recherche d'économie reste prioritaire, notamment avec la poursuite et l'accentuation des groupements d'achats lancés avec les collectivités voisines et la Métropole, la modernisation des équipements publics et outils professionnels.

L'évolution de la masse salariale reste maîtrisée avec une évolution de 5% correspondant à certains éléments incompressibles tels que les évolutions de carrière des agents ou l'impact des mesures nationales.

La dette, au 1^{er} janvier 2015, est en diminution puisqu'elle s'élève à 5.524.541,68€, soit l'équivalent de 833 € par habitant. Nous sommes donc passés en phase de désendettement significatif.

En matière de recettes, les principales ressources sont les impôts locaux. **Les taux communaux d'imposition de Pignan sont inférieurs à la moyenne de ceux des communes voisines.**

Nos bases fiscales moyennes sont aussi parmi les plus faibles, même si elles devraient évoluer favorablement en cours d'année compte tenu, comme l'an dernier, de l'avancement de certains programmes immobiliers.

Pour la 8^{ème} année consécutive, compte tenu des difficultés économiques persistantes touchant tous nos concitoyens, il est proposé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition et donc de les laisser à leur niveau de 2008.

En section d'investissement, nous poursuivons les gros travaux structurants initiés dès 2008 (lutte contre les inondations) et lancerons la création du complexe sportif, d'un cimetière, la pose de nouvelles caméras de vidéo protection, les études de réaménagement des tennis qui resteront à leur demande sur l'emplacement actuel et bénéficieront de deux courts couverts et éventuellement de deux courts extérieurs.



Travaux et urbanisme

Lutte contre les inondations : la rue de l'église se met aux normes

Après la place Verdier et la partie haute de la rue du Général Grollier, c'est au tour de la rue de l'église de faire peau neuve.



Depuis mi-janvier, les travaux ont débuté dans cette rue du centre du village avec pour objectifs de réguler les eaux pluviales et d'éviter les inondations.

Après avoir complètement ouvert la chaussée, de nouvelles buses adaptées au débit d'eau pluviale ont été posées ainsi que celles des eaux usées.

Dans un second temps, les réseaux secs seront également modernisés et les dif-

férents câbles qui traversent la chaussée seront supprimés.

Consciente du désagrément causé mais de la nécessité de cette opération, la municipalité a souhaité que les travaux, au abords du collège St-Charles, soient entrepris pendant les vacances scolaires afin de gêner au minimum la circulation.



A compter de la mi-mars, le revêtement de la voirie définitive doit être effectué sur toute la zone du chantier.

Un chantier école pour les locaux des services techniques



La municipalité de Pignan a fait un appel à projets auprès de chantiers écoles pour réaliser des vestiaires dans les locaux des services techniques.

Ces actions sont financées par le Conseil Régional qui, ainsi, soutient une démarche de formation alternative basée sur des mises en situation pratique et complétée par un accompagnement socio-professionnel individualisé.

Seuls les coûts des matériaux incombent à la commune.

Le centre de formation OREA, sous la houlette de son directeur Rida Salhi, a donc formé une douzaine de personnes, en reconversion professionnelle ou ayant la volonté de créer leur emploi, au CAP d'agent d'entretien de bâtiments.

Ces formations qualifiantes se déroulent sur 9 mois et comprennent une partie théorique, qui a débuté en septembre, et une partie pratique qui a démarré depuis quelques semaines sur le terrain.

Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'au mois de juin. Douze personnes suivent actuellement une formation pratique pour la construction de vestiaires avec sanitaires.

Un nouveau projet est lancé en parallèle pour la réhabilitation du logement d'urgence par une entreprise d'insertion, EVISA.

De nouveaux panneaux d'affichage libre

Endiguer la pratique de l'affichage sauvage, qui génère une importante pollution visuelle, et multiplier les surfaces d'expression libre sont les pistes de réflexion en termes d'affichage libre.

De ce fait, la commune satisfait à l'article L. 581-13 du Code de l'Environnement relatif à la publicité, aux enseignes et pré-

enseignes en installant six panneaux d'affichage dans différents lieux du village : parking de la salle du Bicentenaire, au forum, place de l'hôtel de ville, au centre ville, au cimetière, devant l'école de la Bornière.

Ces emplacements d'affichage doivent être réservés aux associations ou à toute personne voulant passer une annonce gratuitement sans but lucratif ou commercial.

Notre patrimoine historique

Après la présentation de la maison populaire et la maison patricienne de l'époque médiévale dans le numéro précédent, place dans ce numéro à la maison populaire et à la maison patricienne renaissance et classique.

L'ÉPOQUE DE LA RENNAISSANCE

- La maison populaire (exemple du 31, rue Jeanne d'Arc)

Au XV^{ème} puis au XVI^{ème} siècle la maison populaire évolue. L'espace à bâtir se faisant rare intra-muros, l'emprise de la construction est réduite.

Ainsi la largeur de la construction est réduite à 4 mètres environ (largeur

moyenne acceptable ne nécessitant pas de renfort structurel).

Chaque étage ne comporte alors qu'une seule pièce dont le plus petit côté donne sur la rue. Il existe parfois d'autres pièces à l'arrière ne comportant le plus souvent aucune ouverture. C'est l'apparition des parcelles dites « en lanière », qui rendent plus complexes les opérations modernes de réhabilitation.

Le comble prend de l'ampleur et peut dans certains cas devenir une véritable pièce.

L'escalier intérieur à volée droite s'impose progressivement pour gagner de l'espace. Le plus souvent placé perpendiculairement à la façade, il débute dès le seuil franchi et est séparé de la remise par un mur.

La façade est souvent bâtie en pierres équarries et comporte deux portes, l'une donnant accès à la remise ou magasin au rez-de-chaussée et l'autre à l'escalier et à l'étage.



Sources :
Etude du centre ancien
Philippe ARAMEL, 2001.

A l'étage, une fenêtre à croisée éclaire l'unique pièce qui comporte alors un évier latéral, placé au-dessus de l'escalier et visible en façade.

Le comble est éclairé par une ou plusieurs petites fenêtres appelées « bâtardes ».

- **La demeure dite patricienne**, plus cossue (exemple du 10, Grand rue du Réveil Pignonais)

Cette demeure plus cossue est aussi appelée Hôtel particulier.

Ici, l'**escalier** est un ouvrage architectural et non sim-

plement un moyen de distribution. Ces volées, balustres et noyaux montrent toute la richesse du propriétaire des lieux.

L'**escalier** du 10, Grand rue du Réveil Pignonais comporte quatre noyaux comme certains des plus beaux Hôtels particuliers de Montpellier.

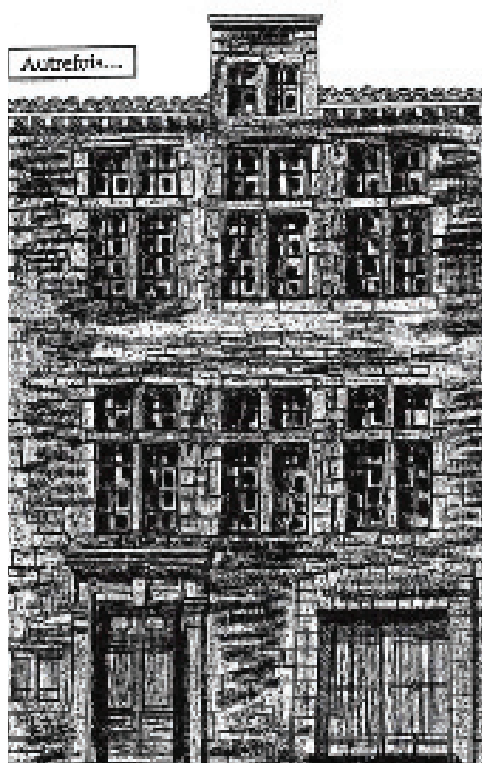
Les façades sur rue (immeuble donnant aussi sur la rue de l'Espérance) comportent à chaque niveau autant de fenêtres à croisée que possible. Elles ont été en partie murées et modifiées au fil du temps. Elles pourraient tout à fait être restituées pour rendre à la façade tout son prestige.

Les fenêtres à croisées peuvent être pourvues d'ornements (bandeaux, encadrements, corniches).

Dans cet exemple elles ne le sont pas.

Le comble est devenu une véritable pièce, suffisamment éclairée. C'est le plus souvent une chambre.

Les interventions doivent ainsi être adaptées à chaque bâtiment : vous pouvez prendre conseil notamment auprès de l'architecte conseil missionné par la Ville, la Fondation du patrimoine.



Opérations façades

La commune de Pignan apporte son soutien financier aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade.

Le délais d'attribution de la subvention bonifiée sur la

Grand Rue du Réveil Pignonais et place de la Mairie, a été rallongé.

Vous n'avez plus que l'année 2015 pour bénéficier de la subvention de 7 200 €.

Solidarité

Emploi

Les demandeurs d'emplois accompagnés aux Rencontres pour l'Emploi



Dans le cadre des Rencontres pour l'Emploi organisées au stade de rugby Altrad Stadium à Montpellier mercredi 28 janvier, la municipalité a mis à la disposition des demandeurs d'emplois le mini-bus scolaire.

La municipalité a préparé en collaboration avec le CCAS cette journée pour

l'emploi : aide à la rédaction des CV, impressions et réservation du mini-bus. La municipalité a trouvé une initiative efficace pour aider les personnes en recherche d'emplois dans leur première phase de prospection. Accompagnés bénévolement par deux élus, Denis Galinier et Patrick Mattera, ils ont ainsi pu sereinement arpenter les allées pour rencontrer les entreprises et déposer leur CV.

«Un suivi sera fait d'ici quelques semaines afin d'étudier les retombées de cette journée. Mais nous pouvons d'ores et déjà signaler que deux entretiens ont été décrochés. Une bouffée d'oxygène pour ces personnes qui cherchaient du travail depuis plusieurs mois voire plusieurs années. La municipalité de Pignan est très satisfaite du retour que nous avons eu et nous réitérerons cette expérience.» précise Patrick Mattera.



Responsable du CCAS
Corinne BESSOU
04 67 47 47 37

Responsable du Développement Social Local
Pascale LLAURENS
04 67 47 70 66

Mail : ccas@pignan.fr

Un espace multimédia ouvert aux demandeurs d'emploi

Dans le cadre d'une démarche d'aide à l'emploi, le CCAS met à disposition un accès à l'outil multimédia pour aider les demandeurs d'emploi dans leurs recherches. Un soutien personnalisé et individuel est également proposé sur rendez-vous.



L'APIJE : un recruteur solidaire

L'APIJE met à disposition des particuliers, du personnel qualifié, sur des missions ponctuelles ou régulières, sur tout type de poste dans les secteurs de petits travaux de bricolage, manutention, espaces verts, bâtiment, entretien...

L'association intermédiaire est l'employeur

et à ce titre se charge de toutes les formalités administratives et assure la gestion du personnel.

Contact : Espace Angel Perez, rue Jean-Michel Sérive Mattéi au 04 67 47 47 15 ou 06 75 21 06 64.

La 30^{ème} campagne des restos du cœur



Ce sont plus d'un million de personnes que les Restos vont accueillir cette année.

Un triste chiffre qui témoigne du nouveau visage de la

pauvreté : jeunes étudiants sans ressources, salariés à faible revenu, retraités, familles monoparentales...

Les inscriptions et distributions ont lieu les mardis et vendredis de 8h30 à 11h30 au centre culturel José Janson à Fabrègues. Il est impératif de se munir des justificatifs des ressources et des charges 2014 ainsi que du dernier avis d'imposition.

Ecrivain public et conciliateur de justice à votre service

Depuis moins d'un an, le CCAS propose deux nouveaux services gratuits.

Un écrivain public rédige les courriers administratifs, privés ou professionnels le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous. Concernant les conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural, **un conciliateur de justice** intervient dans les règlements amiables des litiges (M. Gal au 06 68 98 85 61).

Braderies du Secours Populaire

Le Secours Populaire de Pignan organise des braderies solidaires tout au long de l'année. Les prochaines auront lieu les 5 et 6 juin et les 6 et 7 novembre 2015.

Navette gratuite pour les seniors

A compter du 28 février, la municipalité met à l'essai, jusqu'au mois de juin, une navette gratuite pour les seniors.

Un élu, Daniel Delauze, se charge de conduire le mini-bus scolaire pour venir chercher à domicile les seniors et les amener au marché du samedi matin, une fois par mois, et lors des lotos des aînés. Le centre communal d'action sociale prend les inscriptions au 04 67 47 47 37.



Jeunesse et éducation

Les TAP : un retour d'expérience positif

En application de la réforme des rythmes scolaires précisée par le décret n°2013-77, la commune de Pignan a mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Les TAP permettent aux enfants de s'initier à de nouvelles activités les mardis et vendredis de 15h30 à 17h.

La commune a souhaité que la garderie de 17h à 18h soit entièrement gratuite.

Durant ces temps d'activités scolaires, des activités différentes sont proposées aux enfants, par cycle. Chaque cycle correspond aux périodes entre les vacances scolaires.

Les équipes qui les encadrent sont composées d'animateurs du service animation et jeunesse.

De par leurs compétences spécifiques, les animateurs composent des activités autour de nombreuses thématiques.



Cependant, des activités supplémentaires proposées par les associations locales permettent d'élargir les activités et d'en découvrir de nouvelles. Danièle Duboucher, adjoint déléguée à la jeunesse tient à préciser « *Après six mois de mise en place, nous avons un retour très positif des parents et des enfants. Les intervenants extérieurs et le personnel communal montrent un grand enthousiasme et une belle motivation dans l'animation de leurs ateliers.* »



Exemple d'activités proposées pour le 4^{ème} cycle :

Artistiques : cirque, arts créatifs, ateliers manuels, jardinage

Sportives : accrosport, danse, hip hop, foot,

Eveil culturel : anglais, allemand, théâtre

Des vacances ludiques et sportives

Pour les 3-6 ans, une initiation au modelage avec une intervenante extérieure leur a été proposée durant la 2^{ème} semaine des vacances.

La première semaine fut marquée par la sortie au théâtre avec le spectacle «La Fée des fleurs».

Chez les 6-10 ans, les cinq sens étaient à l'honneur, autour d'ateliers peinture, cuisine et jeux collectifs.

Quant aux 10-16 ans, ils ont eu l'occasion de faire un stage de trottinette avec l'asso-

ciation Roll'School ainsi que de l'escalade à Odysseum.



L'ALAE primaire a défendu les valeurs de liberté d'expression et de tolérance



Feutres en main, les enfants ont rendu hommage aux victimes des attentats.

Une quarantaine d'enfants du centre de loisirs Primaire Les Petites Canailles se sont mobilisés, munis de leurs feutres, pour

rendre hommage aux victimes.

Avec l'aide des animatrices, ils ont souhaité créer une grande fresque pour condamner le terrorisme et transmettre un message de paix et de tolérance.

PIGNAN EST CHARLIE



De nombreux Pignanais ont participé à la journée de deuil national décrétée en janvier par le Président de la République.

Vous étiez près de 600 personnes rassemblées place du 11 novembre à l'appel de la municipalité pour venir soutenir les familles touchées par les attentats et pour la liberté d'expression.

Mme le Maire, entourée des élus, a souhaité féliciter la gendarmerie, la police nationale et les sapeurs-pompiers pour leur courage et leur travail dans ces moments difficiles qu'a connu le pays.

Après une minute de silence, la Marseillaise a été entonnée par la foule.

Durant trois jours, les drapeaux de l'hôtel de ville ont été mis en berne.





L'émergence d'un quartier

Le challenge des aménageurs c'est de respecter en tous points le programme imaginé avec et pour la commune et de répondre aux attentes des habitants et des futurs résidents.

«Aujourd'hui nous sommes enfin au stade de la réalisation et le 1^{er} bilan est très positif. Le quartier a été notamment conçu pour résoudre la problématique du logement. Pour ce faire, les primo accédants ont été une de nos priorités en affectant 20% des logements du programme, dont des maisons à 200000€ qui ont remporté un vif succès. Dès avril 2015, le lancement commercial de plusieurs résidences réalisées par IDEOM et TERRES DU SOLEIL PROMOTION, avec des logements allant du 2 au 4 pièces, vont permettre de proposer un habitat à prix maîtrisé avec une solution nouvelle à la première accession. La plupart des appartements seront orientés sur le patio intérieur aménagé selon une inspiration méditerranéenne. Des coursives extérieures faciliteront les accès et la sécurité de la résidence, dans l'idée d'un nouveau concept d'habitat qui privilégie convivialité et intimité.

Les logements sociaux, qui représentent 30% du programme global, ont été particulièrement soignés et la mise en chantier débutera d'ici la fin d'année ; de même à ce stade il reste plusieurs terrains à bâtir à la vente. Nous encourageons les demandeurs à se rapprocher de la mairie, des aménageurs et des promoteurs. Notre objectif en tant qu'aménageurs est de réaliser un quartier conforme aux souhaits de toute la population.»

Jean-Roch Mirabel, directeur de programme GGL
Philippe Roussel, Gérant Groupe Terres du Soleil.

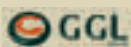
sommaire

Habitat intergénérationnel

II

Comment faire une
demande de logement
aidé ?

IV



Saint-Estève

Habitat intergénérationnel

Un quartier pensé et conçu pour favoriser le parcours résidentiel et proposer une typologie d'habitat pour tous.





le saviez-vous ?

Comment faire une demande de logement social ?

Remplir un formulaire, identique sur tout le territoire

Retirer un dossier en mairie, à la préfecture ou auprès des bailleurs sociaux,

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un logement social ?

Les conditions d'accès fixées par la loi sont : la citoyenneté française et, pour les personnes étrangères, un titre de séjour régulier et des conditions de ressources.

Enregistrer une demande

- Faire contrôler par le CCAS le dossier avec toutes les pièces conformes.
- Déposer sa demande auprès d'un bailleur social ou auprès d'un service qui enregistre à la mairie.
- Donner la copie d'une pièce d'identité et, s'il y a lieu, d'une pièce attestant de la régularité de séjour sur le territoire national.
- Le demandeur reçoit une attestation d'enregistrement : remise sur place ou envoyée par mail ou par courrier, dans un délai maximum d'un mois à l'adresse indiquée sur le formulaire. Cette attestation contient son numéro d'enregistrement. Elle garantit son inscription et la date de dépôt de sa demande. Il peut s'adresser à la préfecture s'il n'a pas reçu l'attestation d'enregistrement dans le délai d'un mois.
- Une demande est valable pour tout le département bien préciser à la fin du formulaire les communes souhaitées.

Pour qu'une demande soit traitée

Fournir les pièces justifiant l'exactitude des informations déclarées dans le formulaire. Le délai de traitement d'une demande est très variable selon les territoires y compris pour les demandeurs prioritaires. Il est de plusieurs années dans des secteurs très attractifs où peu de logements se libèrent chaque année alors que la demande est importante. Il est rapide dans des secteurs moins tendus.

Cinq publics sont prioritaires : les personnes en situation de handicap, les mal-logés et/ou défavorisés, les personnes hébergées temporairement, les personnes mal-logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée, les victimes de violence conjugale. Depuis 2007, le dispositif DALO (Droit au logement opposable) fixe à l'État une obligation de résultats en matière de logement. Ces demandeurs sont considérés « ultra-prioritaires ».

Qui traite une demande ?

Une demande peut être traitée par un bailleur social, une mairie, un collecteur du 1% logement ou par un service de l'État qui ont des logements réservés dans le parc social.

Qui attribue les logements ?

C'est la commission d'attribution mise en place par chaque bailleur social. Pour chaque logement elle examine trois dossiers de candidatures. Elle est composée de 6 membres désignés par le conseil d'administration ou de surveillance de l'organisme Hlm dont un représentant des locataires et du maire de la commune d'implantation du logement. Elle associe avec voix consultative, un représentant des associations d'insertion.

Ont participé à cette lettre d'information

Mairie de Pignan

Marie Tobal, Denis Galinier

Équipe projet

Julien Agut, Romain Bancal, Maryse Bollini.

contacts

Terrains à bâtir

GGL

Renseignements

au 04 99 614 514

Site Internet

www.ggl-groupe.com

TERRES DU SOLEIL

Renseignements

au 04 67 20 04 04

Site Internet

www.terresdusoleil.com

Accession

TDS Promotion

Renseignements

au 04 67 20 04 04

Site Internet

www.terresdusoleil-promotion.com

IDEOM

Renseignements

au 04 34 35 70 90

Site Internet

www.ideom.fr

Logements sociaux

Mairie de Pignan

CCAS

Corinne Bessou

Renseignements

au 04 67 47 47 37

Site Internet

www.pignan.fr

Union Sociale pour l'Habitat

Site Internet

www.union-habitat.org



Les Délices de la Moure : une balade épicurienne

Voici sept ans que la municipalité et le Syndicat des Collines de la Moure ont lancé la première édition des Délices de la Moure. Chaque année près de 600 personnes participent à cette balade gourmande et oenologique.

Cette année n'est pas coutume, elle aura lieu le samedi 30 mai, dans la garrigue Pignanaise.

Le circuit de 5 km sera ponctué de haltes gourmandes élaborées par Cabiron Traiteur et de dégustation de vins des Collines de la Moure.

Rencontres avec les vignerons, découvertes culinaires, animations artistiques et balade en pleine nature sont au programme



de ce grand rendez-vous annuel. Les réservations sont prises à la mairie de Pignan auprès du service Animations (04 67 47 70 11) ou par courrier comprenant le coupon d'inscription et le règlement de 45 € à l'ordre des Collines de la Moure.

Initiation aux premiers secours

La commission Sécurité propose à nouveau deux journées de sensibilisation aux premiers secours. La première s'est déroulée le lundi 16 février. La prochaine aura lieu le samedi 28 mars de 14h30 à 17h à l'espace Angel Perez.

Dispensée par deux sapeurs-pompiers volontaires de Pignan, cette initiation permet d'acquérir les premiers gestes à avoir en

attendant l'arrivée des secours spécialisés. Des gestes utiles pour son entourage ou lors d'un accident et qui permettent d'éviter un grand nombre de décès.

Le nombre de personnes étant limité, une fiche d'inscription est à disposition en mairie. Vous pouvez également vous inscrire par mail à accueil@pignan.fr.

Un marché de Noël qui a tenu **toutes ses promesses**



Le Père Noël a distribué près de 1000 cadeaux avec les élus



Le marché de Noël, organisé par la municipalité, a connu pour sa cuvée 2014 une très belle affluence tout au long du week-end, comme le confie Mme le Maire.

«Avec 71 exposants, le marché a affiché complet. Nous avons reçu des créateurs de bijoux, de textiles, de décorations de Noël, mais également de nombreux stands de produits locaux.»

Cette édition, en nocturne avec l'embrasement du château, a accueilli en effet près de 2 000 visiteurs le samedi soir. Puis, tout au long de la journée de dimanche, parents et enfants ont pu profiter des animations proposées : distribution de cadeaux par le Père Noël, patinoire

gratuite mise à disposition par l'Association des Commerçants et Artisans, spectacles de marionnettes, structures gonflables... et le soleil en prime pour déjeuner dans le parc autour de stands des plaisirs de la bouche.

Les enfants ont également pu se faire photographier avec le Père Noël grâce à la participation généreuse du Club Passion Photo Pignans.

« Avec son implantation dans le parc et le centre ville, son atmosphère nocturne qui colle à l'ambiance de Noël, ce marché a su fédérer au-delà des espérances autour de ses nombreuses gourmandises, créations originales et animations. » souligne Mme le Maire.



La patinoire gratuite installée dans le parc



Le feu d'artifice a embrasé le château

Le Carnaval a bravé le froid



En ce début de mois de février et malgré le froid, la parade, accompagnée par les enfants, a déambulé dans les rues au rythme de l'ambiance festive des peñas (Lou Terral, Les Z'improvistes, Lou Blagaire, Le réveil cournonterralais et Racin').

En raison des travaux dans le centre du village, le parcours a été inversé, ce qui n'a

pas empêché les Pignonais de se déplacer pour assister à ce défilé de couleurs, de musiques et de joie.

Le rendez-vous a ensuite été donné dans le parc du château autour des stands de crêpes, café et chocolat chaud pour réchauffer les carnavaliers.

Mme le Maire, entourée des élus, a pris la parole pour remercier tous les participants de la bonne réussite de ce carnaval.

Ce fut ensuite aux écoles de danse et aux peñas de réaliser quelques démonstrations devant un public amassé dans le parc.

M. Carnaval, quant à lui, fut gracié par mesure de sécurité en raison du vent violent qui soufflait.





Spectacle musical, chansons françaises, plumes et strass pour le repas des aînés

Jeudi 5 février, près de 370 personnes se sont réunies dans la salle du Bicentenaire pour un après-midi récréatif avec au programme un repas gourmet concocté par le Traiteur des Garrigues et un spectacle de music-hall proposé par la Compagnie Douce France de Lavérune.

Dans son discours d'ouverture, Mme le Maire, accompagnée des élus du CCAS, a précisé que de plus en plus de personnes participent à ce repas offert par la municipalité, et qu'il se déroulait toujours dans une ambiance de convivialité, de fête et du bien vivre ensemble. L'année prochaine, l'espace repas devra être agrandi.

Au milieu du repas, le spectacle de la compagnie Douce France mêlant chansons françaises et danse, a ravi l'assemblée

qui s'est vu transportée dans l'univers du music-hall.

Au vu de la qualité du spectacle, les 370 convives ont fait ovation aux chanteurs Bruno et Béatrice ainsi qu'aux danseuses qui ont tout donné pour satisfaire le public.



Cet après-midi s'est terminé sur la piste de danse, l'occasion de se dégourdir un peu les jambes.



*M. Villa, 101 ans, a également fait le déplacement pour participer à cette journée.
Chapeau bas Monsieur !*

Sécurité et environnement

La police municipale patrouille de nuit



Permettre à ses habitants de vivre en toute sécurité est l'une des missions essentielles de la Municipalité.

Les agents de la Police Municipale effectuent pour cela de nombreuses surveillances de jour, mais aussi de nuit.

Plusieurs fois par semaine des patrouilles sont organisées en liaison avec la Gendarmerie de St-Georges d'Orques.

Courant février, deux policiers municipaux ont pris part à une patrouille armée et équipée de gilets pare-balles.

Un élu, Joseph Marco, les a accompagnés, afin de se rendre compte de la mission de sécurisation.

A 21h45 un poste de contrôle est positionné route de Murviel avec la Brigade de nuit de la Gendarmerie. Plusieurs véhicules sont vérifiés, quand l'un d'eux tente

d'éviter le contrôle et s'enfuit. Une course poursuite s'en suit et le conducteur est aussitôt arrêté et ramené à la Brigade, pour enquête.

Mme le Maire a été tenue informée en temps réel.

La police municipale poursuit sa patrouille sur l'ensemble de la commune, y compris La Peyssine, les Espagnats, Le Vignogoul, plan des Pauzes etc...

Le Chef de poste présent sur les lieux nous confie : « *qu'il n'est pas question de se substituer à la Gendarmerie, mais d'agir en complémentarité en tant que Police de Proximité* ».

La police municipale est joignable au 04 67 69 19 57 (avec renvoi d'appel) et la gendarmerie au 04 67 15 18 99 ou 17 (7/7j et 24/24 h).

Le débroussaillage est obligatoire

Le débroussaillage protège l'habitation et évite la propagation de feux accidentels dans les propriétés situées en forêt ou à proximité.

L'obligation de débroussailler s'applique aux propriétés situées dans les bois, forêts, garrigues, plantations ou reboisements, ou éloignées de moins de 200m des lisières de

ces types de végétations appelées «zones exposées».

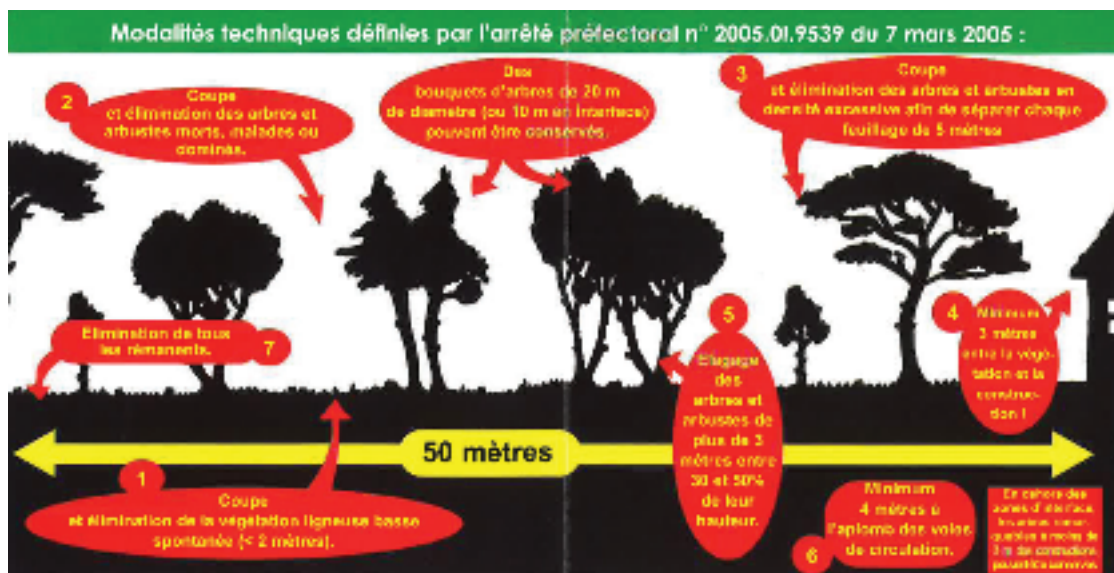
L'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal.

Une démarche eco-citoyenne : le nettoyage de notre garrigue



La municipalité et l'association des chasseurs font appel aux éco-citoyens pour participer à l'opération de nettoyage de la garrigue.

Samedi 23 mai dès 8h30, volontaires, associations, sportifs sont les bienvenus devant la déchetterie pour nettoyer la garrigue des débris et objets abandonnés. Chaque année, ce nettoyage se fait dans un esprit très convivial avec la satisfaction d'avoir aidé la nature à se débarrasser de cette pollution. Un buffet sera offert aux participants pour leur remercier de leur précieuse aide.



Zones à débroussailler

Ces zones sont identifiées en fonction du PLU (Plan Local d'Urbanisme) consultable en mairie.

Par ailleurs, le débroussaillage doit être réalisé sur toutes les parcelles, construites ou non, des zones urbaines, zones d'acti-

vités commerciales (ZAC), camping et caravaning, lotissements et associations foncières urbaines.

Il est à la charge du propriétaire de la parcelle. Le périmètre de 50 mètres autour des bâtiments doit également être débroussaillé dans le cas où ce dernier empiéterait sur une zone non urbaine.

Culture et patrimoine

Culture

Quand les pierres accueillent l'art

Le festival Pierres et Arts est devenu incontournable depuis 13 ans dans le paysage Pignonais et aux alentours.

Basé sur une proposition de spectacles musicaux et culturels éclectiques dans des lieux historiques du village, ce festival se veut généreux.

Pierres et Arts aura lieu du dimanche 24 mai au 6 juin avec une diversité de spectacles gratuits.

Une programmation en cours

L'école de musique Inter-note ouvrira ce festival avec un concert dans l'église le dimanche 24 mai.

L'orchestre Big Band de Montpellier se produira vendredi 5 juin à la salle du Bicentenaire.

Pour la clôture de ce festival, l'ensemble vocal El Eco sera présent samedi 6 juin avec soixante choristes, pour fêter leur 40^{ème} anniversaire au sein d'un lieu magique, l'Abbaye du Vignogoul.



Patrimoine

La pierre sèche, un savoir-faire ancestral

En collaboration avec l'association des professionnels de la construction en pierre sèche, les Murailleurs Languedociens, l'association Pierres D'iris de Villeveyrac est intervenue lors de la restauration d'une capielle sur la commune de Pignan. Des membres de l'association AC-TOM de Murviel-lès-Montpellier ont également prêté main forte pour l'achèvement de l'extrados de la voûte de cet abri agricole.



Plusieurs journées ont été nécessaires à la reconstruction et à la découverte de sa voûte en encorbellement. Un challenge intéressant pour ces passionnés du riche passé de nos garrigues.

La voûte en encorbellement est une oeuvre patrimoniale des paysans-défricheurs du XIX^{ème} siècle.

L'intervention réalisée par Gilles Fichou, président de Pierres d'Iris et Alain Mathieu, président des Murailleurs Languedociens, a permis aux jeunes professionnels et autres personnes de découvrir les « secrets » de cette voûte.

Cette dernière permet de couvrir les capielles en utilisant seulement des pierres plus ou moins plates. Aucune poutre, aucun chevron, ni tuile ne sont utilisés dans ce genre d'édifice. Ce type de restauration en laisse présager d'autres qui permettront de maintenir en vie ce fragile patrimoine vernaculaire et de le transmettre aux générations futures.

Pierres d'Iris : www.pierreseche.net



Vie des associations

Activités autour du yoga

Depuis plusieurs années, l'association Kolam aime à diversifier ses interventions pour vous proposer de nouvelles activités.

Ainsi, furent mis en place des séances de méditation, de massage... qui viennent en complément de la pratique du Yoga.

Dans cette même dynamique, l'association propose vendredi 6 mars à 20h une projection de film à la salle de yoga; les 11 et 12 avril, un stage de yoga Iyengar de 2 jours avec Cathy Boyer;

une conférence sur les droits des personnes en fin de vie animée par l'association Intervalle-CRERSI, à la salle polyvalente de Murviel lès Montpellier (date à venir).

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'association : <http://www.yoga-kolam.fr>



Un comité de jumelage renouvelé

A l'issue de l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage Pignan-Sinzheim qui s'est tenue le 9 janvier, Bernard Sanche, Président durant quatre ans, a passé le flambeau à Joelle Menez.



Bernard Sanche a dynamisé cette association de par sa personnalité et en ouvrant le jumelage aux habitants des communes environnantes.

Joelle Menez est la nouvelle Présidente. Elle est accompagnée dans cette mandature par Marinette Hot, Nicole Strusi et Monique Unkovic.

Le programme 2015 sera marqué par un évènement majeur : les 40 ans du jumelage qui seront fêtés à Sinzheim en juin prochain.

Le jumelage propose également une fois par mois, le Stammtisch : un moment convivial de conversation allemande pour 18 à 20 personnes.

Les voitures anciennes reviennent dans le parc

L'association « Rétromécaniques et Maquettes de Pignan », dirigée par Jean Marie Vassalo et Christian Vella a organisé pendant 5 ans, des grands rassemblements de véhicules anciens qui ont attiré des centaines de visiteurs.



Avec l'appui logistique de la mairie, le même concept est relancé lors des journées du patrimoine en septembre.

Ces véhicules des années 1940 à 1970 représentent notre patrimoine national.

Mais la nouveauté 2015 sera à découvrir dans la salle du Bicentenaire les 19 et 20 septembre avec un salon des années 60 inédit. L'association va recréer un décor des années 60 : garage, appartement, salle de classe, jouets, caméras super 8, tourne-disques...

De nombreux exposants proposeront à la vente des objets de cette époque en particulier des disques vinyles, jouets, vêtements... Ce sera le grand clin d'œil rétro pour ces journées du patrimoine 2015.

Le vide grenier ne sera pas oublié !

Contact : retromecaniques.maquettes.pignan@gmail.com / 07 81 01 97 09.

Les ateliers de Laurence et Jean

Expositions

Les Ateliers proposent une conférence de Jean-Pierre Rose, expert honoraire de la chambre nationale des experts spécialisés, ancien expert judiciaire et assesseur des



Douanes, jeudi 2 avril à 18h30 : «vrai et faux dans l'art». La question des faux en art intrigue.

Une exposition de Jean Leccia sera également présente à partir du 13 mars à Béziers, Galerie Sophie Julien.

Cours

Les cours de couture et stylisme avec Laurence se déroulent le mercredi et le samedi 10h - 13h.

Quant au cours de dessin et peinture avec Jean, ils se déroulent le mercredi 10h - 13h.

Contact : 06 87 08 61 50

mail : les.ateliers.g.l@gmail.com

ID-couture, imagination et technique !

Cours et ateliers tout au long de l'année

Les cours de couture adaptés à la fois à un public débutant et initié adultes ou ados sont accessibles toute l'année. Pour un meilleur suivi, les cours s'effectuent en petits groupes.

Des ateliers pour enfants (à partir de 10 ans) ont lieu tous les mercredis après-midi.

Des stages d'initiation ou de perfectionnement sont également organisés lors des vacances scolaires.



Un événement bi-annuel (Hiver & Printemps)

Les Journées du fait-main ont pour objectif de rassembler des créateurs et des artisans de la région qui animent des ateliers destinés aux adultes et aux enfants.

Ces ateliers ont pour but de faire découvrir diverses techniques et possibilités créatives de plusieurs types d'artisanat (couture, bijoux, tricot, mosaïque, ...).

La 4^{ème} édition, organisée en novembre dernier à l'Espace Angel Perez, a remporté un vif succès. Grâce au soutien de la ville de Pignan et de France Bleu Hérault, cet événement créatif devient incontournable et commence à se faire connaître bien au delà du village. La prochaine édition aura lieu début Juin.

Contact : 04 67 20 36 67 - isahubert@yahoo.fr

Site : <http://id-couture.blogspot.fr/>

Soirée africaine



L'association Togo Mil Partage organise une journée «voyage au Togo» le 8 mars à 12h, salle Abel Genieys.

Repas, photos des actions menées et sur le voyage au Togo. Tarif d'entrée 7 € sur réservation au 04 67 69 42 98 (Mme Reina).

Le 17 avril dans les caves du château, à partir de 19h, une soirée Africaine est organisée comprenant repas et animation avec le groupe de Gospel «Action».

Tarif de la soirée 20€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de moins de 10 ans. Sur réservation au 04 67 69 42 98.

Vie des associations

Théâtre de la Chicanette

La Chicanette est une troupe de théâtre qui a vu le jour à Pignan en 1989. Regroupant plus d'une douzaine de comédiens, la troupe propose chaque année un nouveau spectacle et explore des univers très différents.

Nous voyagerons, cette saison, en compagnie de William Shakespeare avec **La nuit des Rois ou Ce que vous voudrez, les 2, 3, 4, 6, 7, 8, et 10, 11, 12 juillet à 21h30, dans la Chapelle des Pénitents de Pignan.**

Une invitation à venir rêver sous les étoiles et se laisser emporter dans la valse des sentiments.

Tarifs : 7€ et 5€, réservation conseillée sur chicanette@gmail.com



Cours de peinture et expositions au programme

Lors de la dernière assemblée générale, le président a souhaité rendre hommage à Daniel Mailliu, qui était un pilier de l'association.



Le bureau a été reconduit avec des propositions de visites de musées et d'ateliers de peinture ainsi que des expositions. Les cours de peinture adultes et enfants, et de vitrail sont maintenus aux mêmes horaires à l'espace Angel Perez.

Plusieurs adhérents ont exposé au mois de février à la cave coopérative de St-Georges d'Orques et au salon «vitrail et peinture» à Juvignac.

Du 10 au 21 mars, les artistes seront présents au salon des arts plastiques au foyer rural de Canet.

Contissimo a enflammé la scène

L'association Contissimo, qui entame sa 9^{ème} année d'existence et qui monte en puissance, a offert un spectacle de qualité, devant plus de 250 personnes, sur la scène du Chai du Terral, à Saint-Jean de Védas.

L'association propose des cours de théâtre pour enfants et adolescents, mais également à des enfants porteurs de handicaps ou de troubles envahissants du développement.

Elle a donc souhaité présenter aux familles, ce dont les enfants étaient capables sur scène. Ainsi, les 48 comédiens ont montré un spectacle de qualité grâce aux conseils de professionnels et surtout après de nombreuses heures de cours. Un moment de partage et de convivialité, organisé et dirigé par la présidente

Florence Refalo ainsi que tous les bénévoles de l'association.



Cours pour enfants à partir de 7 ans et adolescents, mardi de 18h30 à 19h30, mercredi de 18h à 20h et vendredi de 17h à 18h.

Contact : *Stéphanie RIGAL (Educatrice diplômée d'état), 06.21.99.38.30 stef.rigal@yahoo.fr - www.contissimo.fr*

L'esprit sportif du Pignan Handball



Le Pignan Handball n'a cessé de souhaiter et de développer le plaisir de jouer et travailler de

façon permanente pour que le respect, l'esprit sportif et la convivialité soient toujours en haut de l'affiche.

Dans cet esprit, nous préparons déjà la journée de MINIHAND au profit des écoles primaires de Pignan qui, cette an-

née, sera organisée plus tôt.

Mais le PHB a aussi besoin de bénévoles pour encadrer les équipes, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également venir encourager les handballeuses et les handballeurs Pignanais.

Après le magasin SPAR, l'agence CIC et les bijouteries Julien D'orcel, le club est heureux d'annoncer que la société Demeures D'occitanie (agence de Pignan) s'est engagée comme partenaire du club. Nous remercions vivement cette entreprise car il est toujours important de créer des liens entre les milieux sportifs et économiques du territoire.

Contact : 1334060@handball-france - 06 34 41 16 23 - www.pignan-handball.fr.

Tambourin : une équipe féminine en championnat

L'équipe féminine est engagée dans le championnat en salle en catégorie H2 féminine. Cette équipe fait un joli parcours, elles sont premières de leur poule et invaincues.

Dans la catégorie benjamin, plusieurs plateaux ont eu lieu en extérieur et intérieur, le bilan est mitigé car pour la plupart, ils ont découvert le tambourin uniquement cette année.

Le championnat benjamin en extérieur débutera au mois de mars et se terminera fin juin (le dimanche matin).

L'école de tambourin a lieu le mercredi matin de 11H30 à 12H30 et le samedi de 14H à 15H (plus de 15 enfants de catégories différentes participent à ces entraînements). Le championnat d'été

commencera fin mars en extérieur pour les catégories N1, H1, et H3.

Contact : André Chalier au 06 79 73 52 71



Aïkido : un art où la force importe peu

A la fois martial et pacifique, c'est une philosophie de la vie.



Redoutable technique de combat, l'aïkido permet aux pratiquants de tous âges de se construire eux-mêmes en harmonie. Les cours d'aïkido sont dispensés sous l'égide du professeur Stéphane Villepontoux à l'espace Angel Perez.

Cours enfants à partir de 7 ans : mercredi 17h-18h
Cours adolescents et adultes : vendredi 19h-20h30

Cessions d'initiation gratuites.

*Contact : 06 13 91 47 75
www.aikido34.fr*

Vie des associations

Country k'danse Pignan c'est reparti !



Country de plusieurs personnes vient de refaire surface. Le club est heureux de vous annoncer qu'un nouveau départ vient de «naître» sous l'impulsion d'un

Depuis quelques mois le club de Country «K'danse» avait cessé son activité pour différentes raisons, mais la passion de la danse

nouveau bureau constitué autour de la nouvelle présidente Nadia Sié, qui vous invite à nous rejoindre dans la convivialité et la bonne humeur.

La nouvelle équipe accueillera les passionnés de country les mercredis de 16 h à 19 h, et les jeudis de 20 h à 22 h à la salle Abel Genieys dans le parc du Château.

L'adhésion est de 15 €. Le tarif des cours est de 100 € pour tous les niveaux pour l'année 2015-2016 et de 35 € pour le dernier trimestre en cours jusqu'en juin 2015.

La première démonstration du club aura lieu pour la Foire aux associations en septembre prochain ! Rendez-vous pour le premier cours fixé mercredi 25 février à 16 h.

Démocratie municipale

Expression de l'opposition

Nous laissons la parole :

Un des arguments pour le passage de l'Agglo à la Métropole a été la dotation de 15 € par habitant (7 millions d'€).

Pour qui ? Aurons-nous une évolution du transport public ? L'augmentation démographique de nos communes ne peut se faire au détriment du développement durable. Il est urgent d'améliorer le service public des transports ainsi que les infrastructures routières de notre canton.

Pignan risque de perdre son centre de distribution courrier (une quinzaine de salariés). Nos élus ne peuvent rester indifférent à la restructuration du service postal au seul profit du capital.

Pignan, chef lieu de canton, a peu d'entreprise sur son territoire et doit proposer des solutions pour que les usagers de nos communes soient servis dans les meilleures conditions et que les salariés de La Poste puissent travailler dans le respect du développement durable (circuit court). Parole de citoyen.

Et aussi :

Les conditions d'enseignement se dégradent au collège Marie Curie...lire la suite sur <http://convergencesagauche.org>

*Clara Gimenez et Pierre Viallet.
Convergences à Gauche.*

Démocratie municipale

Expression du groupe majoritaire

Notre passage en Métropole inquiète encore quelques personnes, surtout sur le plan purement politique politicienne.

Si la Métropole n'avait pas vu le jour, nous ne nous poserions pas la question de savoir ce que l'on va faire des 15€ supplémentaires par habitant qu'elle perçoit. Ces moyens financiers supplémentaires faciliteront la mise en place d'actions pour le bien public et, comme il a été annoncé en conseil métropolitain, les impôts décidés par la majorité des élus de la Métropole ne devraient pas augmenter.

En ce qui concerne les transports, plusieurs réunions se sont tenues auxquelles ont participé des élus de Pignan. Il a été effectivement constaté une mauvaise desserte sur l'Ouest de Montpellier. Ce problème avait déjà été posé à plusieurs reprises sans qu'aucune solution ne soit ni proposée ni décidée.

Aujourd'hui, un schéma de cohérence des transports va être mis en place rapidement par la Métropole. Il prendra en compte nos doléances qui ont été entendues.

Nous restons très vigilants sur le dossier des transports qui pénalise surtout les Pignanais qui n'ont pas de moyens de déplacements.

Par ailleurs, tous les Pignanais savent que nous sommes très attachés au maintien des services publics

dans notre village comme, par exemple, la Poste.

Nous sommes à la disposition des personnels pour engager toute action, comme nous l'avons d'ailleurs fait en matière environnemental lorsque l'agglomération de Montpellier voulait installer un centre de stockage des déchets à Murviel-lès-Montpellier sur le site de Coste Raste ou encore à Frabrègues sur le site Mira-beau.

En outre, nous avons à plusieurs reprises apporté notre soutien aux employés de Schneider Electric qui sont menacés par la suppression de leurs emplois.

En ce qui concerne la gestion de la commune, tous les Pignanais ont constaté que nous continuons à gérer notre village, sans augmentation des taux communaux d'imposition depuis 2008 et il en sera de même pour 2015.

Le calendrier prévu pour les gros investissements, que nous vous avons communiqué il y a plus d'un an, est respecté puisque les travaux en matière de lutte contre les inondations de la rue de l'Eglise et de la place Verdier devraient être terminés au mois de mai.

Nous demeurons des élus de proximité, sans étiquette politique et sans ostracisme, pour le seul bien de l'intérêt général de notre village.

Le Groupe Majoritaire du Conseil Municipal



AGENDA

Mars

Trail de Pignan
Dimanche 8
 Parc du château

Journée Voyage au Togo
Dimanche 8
 Salle Abel Genieys

Loto des aînés ruraux
Dimanche 15 - 15h
 Caves du château

Elections départementales
Dimanche 22 - 1^{er} tour
Dimanche 29 - 2^{ème} tour
 Salle du Bicentenaire

Tournoi open de tennis
Du 28 mars au 18 avril
 Tennis club Pignan

Avril

Féria de Pâques
Du 4 au 6 avril
 Parc du château

Soirée Africaine
Vendredi 17 - 19h
 Caves du château

Mai

Fête des fleurs et
 des animaux
Dimanche 3 mai
 Parc du château

Nettoyage de la garrigue
Samedi 23 - 8h30
 Déchetterie de Pignan

Festival Pierres et Arts
Du 24 mai au 6 juin
 Pignan

Les Délices de la Moure
 Balade Gourmande
Samedi 30
 Garrigue de Pignan

www.pignan.fr

Printemps 2015 - N°14 - Le Petit Pignonais